

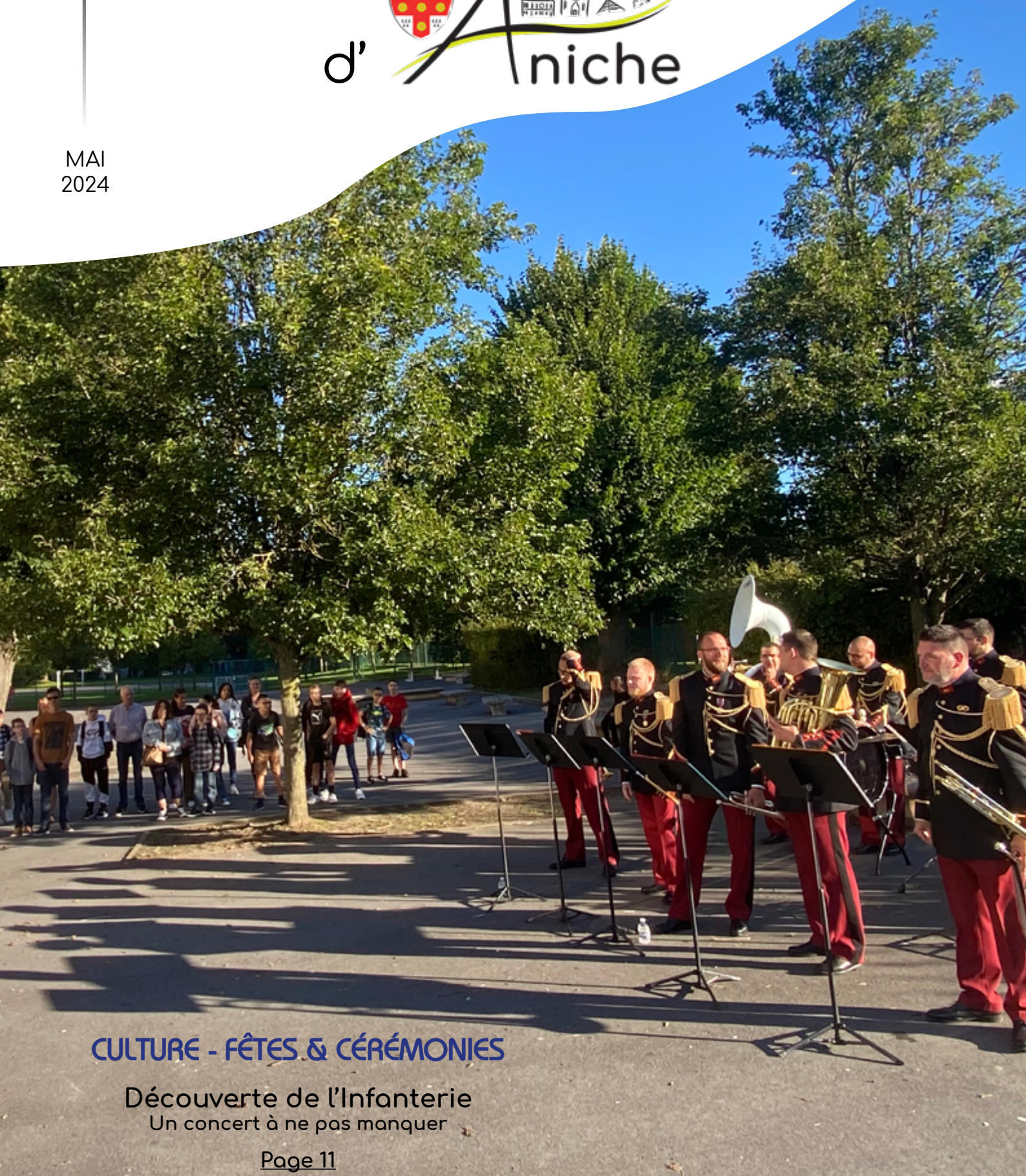
N°38

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION

# AU CŒUR



MAI  
2024



## CULTURE - FÊTES & CÉRÉMONIES

Découverte de l'Infanterie  
Un concert à ne pas manquer

Page 11

# Édito du Maire



Chères Anichoises, Chers Anichois,

Je suis heureux de vous retrouver, comme chaque mois, à travers cet éditorial. Le mois de mai sera rempli de beaux événements qui animeront notre ville.

Tout d'abord, je tiens à partager avec vous une nouvelle importante : le vote unanime du budget primitif de l'exercice 2024 lors du conseil municipal du 9 avril. Ce vote marque une étape historique, soulignant notre capacité à unir nos forces pour le bien de notre collectivité et de ses habitants. C'est un témoignage clair de l'ensemble des élus (majorité comme opposition) que les actions et les projets que nous entreprenons répondent aux attentes de tous. Retrouvez le mot de J.C. Denis, adjoint aux finances, en page 5.

En mai, notre ville vibrera au rythme de la musique militaire de l'infanterie lors d'un concert exceptionnel qui se tiendra le 31 mai à la salle de Tennis. Ce concert, fruit d'un partenariat étroit entre l'armée, le collège et la ville à travers son école de musique, promet une soirée inoubliable. Avec la participation de 150 jeunes choristes accompagnés par la musique militaire, nous anticipons une belle affluence à cet événement, nous vous y attendons nombreux.

Les festivités Kopierre approchent à pas de géant, et je vous encourage vivement à noter ces dates dans vos agendas. Du 4 mai au 23 juin, notre ville sera le théâtre d'événements joyeux et pour tous les goûts et tous les âges.

Une initiative sociale novatrice voit le jour à Aniche : les jardins privés partagés. Cette belle idée permettra de mettre en relation les propriétaires de jardins potagers qui n'ont plus la force physique ou le temps de les entretenir avec ceux qui souhaitent cultiver mais qui n'ont pas accès à un terrain cultivable. Consultez la page 33 pour plus d'informations sur cette initiative porteuse de solidarité.

En avril, l'événement « Mon Centre Ville a un incroyable commerce » a rencontré un franc succès ! Retrouvez tous les détails à la fin de ce magazine.

Enfin, je vous rappelle l'importance de participer aux élections européennes le 9 juin 2024. Bien que parfois perçu comme éloigné de notre réalité locale, ce vote revêt une importance capitale. Nous encourageons tous les électeurs à se rendre aux urnes, et pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, le vote par procuration est une option. Des élus se tiennent également à disposition pour accompagner et conduire à leur bureau de vote ceux qui souhaitent exercer leur devoir. Pour vous inscrire, contactez le 03 27 99 91 11.

Ensemble, continuons à œuvrer pour le bien-être et le développement de notre commune en maintenant un environnement propice à l'épanouissement de chacun.

Avec mon dévouement,  
Votre Maire, Xavier Bartoszek.

**Luc, notre cordonnier, nous a quittés**

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Luc, le cordonnier de notre commune, survenu le jeudi 18 avril.

L'horrible nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre, dans toute la ville.

Sa disparition laisse un vide immense dans nos cœurs.

Sa discrétion, son humour et sa joie de vivre étaient appréciés de tous. Avec les nombreuses clés qu'il a fabriquées, il a sûrement celles qui vont lui permettre d'ouvrir les portes du Paradis.

En ces moments difficiles, nos pensées vont à sa famille et à ses proches. Nous nous souviendrons toujours de lui avec affection.

Page 14

Kopierre 2024 : Animations et Festivités du 4 mai au 23 juin



Page 37

Un marathon créatif exceptionnel à Aniche



Page 18

Journée Mondiale du Jeu et Journée de la Petite Enfance



# Sommaire

## VIE MUNICIPALE

Pages 3-5

- Édito du Maire
- Monsieur le Maire visite les quartiers
- LE DICRIM - Présentation des risques sanitaires : Pandémie
- Le Mot de l'Adjoint aux Finances : Le budget primitif a été adopté

## TRAVAUX-ENVIRONNEMENT-CADREDEVIE

Pages 6-9

- Nuisances Sonores : Voisinage perturbé et comportements bruyants
- La propreté des rues est aussi l'affaire des Anichois
- Les poubelles ne doivent plus faire le trottoir : Dernier rappel à l'ordre avant les amendes
- Rappel des règles de déplacement en trottinette électrique : Pour une conduite responsable et sécurisée
- La Ville lutte contre la prolifération des rongeurs
- Point Urbanisme : Modification n°1 du PLU
- Aniche de nouveau Lauréate du Label Zéro Déchet
- 4<sup>ème</sup> rencontre Énergie du SCOT Grand Douaisis

## FÊTES & CÉRÉMONIES - CULTURE

Pages 10-15

- Les enfants à la recherche des œufs perdus
- Deux Noces d'Or célébrées en Mairie
- Découverte de l'Infanterie : Un concert à ne pas manquer
- Distribution du cadeau de la Fête des Mères
- Appel à figurants pour le tournage d'un film
- Olivier de Benoist dans « Le droit au bonheur »
- Les Rendez-Vous de la Médiathèque
- Devoir de Mémoire : Journée Nationale de la Résistance et Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine
- Kopierre 2024 : Animations et Festivités du 4 mai au 23 juin
- Sorties Cinéma du 2 mai au 26 mai à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati

## JEUNESSE - ENFANCE - ÉDUCATION

Pages 16-21

- Une journée pleine de joie et de surprises à Cachin !
- Ruée vers l'Oeuf d'Or pour Quévy !
- Quévy se sensibilise au cyber-harcèlement
- Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale recrutent...
- Journée Mondiale du Jeu et Journée de la Petite Enfance
- Cirque de France : Bientôt sur la commune d'Aniche !!!
- Concours de photos au collège sur l'égalité Filles - Garçons
- « Tout sur les percussions » pour les élèves de 6<sup>ème</sup>
- Atelier Parents-Enfants : photophore maison
- Forum des Parents : Peut-on éduquer sans punir ?

## SPORTS

Pages 22-25

- Nouveau succès pour la Finale Départementale U13
- Nos Judokas ont du talent !
- Les étoiles montantes de la Société Anichoise de Pétanque
- Aniche Arts Martiaux Académie, une fois de plus Champion de France

## SPORTS

Pages 22-25

- Stage pluridisciplinaire à la salle des Arts Martiaux
- Terre de Jeux 2024
- Les Anichois se mobilisent pour le Parcours du Coeur
- Un nouvel espace sportif et de bien-être en plein air

## VIE ASSOCIATIVE

Pages 26-30

- Un succès pour le Salon du Savoir-faire et du Faire Savoir
- Les Séléniés d'Aniche : Des performances éblouissantes
- Le CACSA célèbre ses 60 ans avec dynamisme et renouvelle ses engagements
- Qui est sage le matin... peut festoyer l'après-midi
- La Fête des Voisins s'invite à l'ADALA
- L'Orchestre d'Harmonie Municipal d'Aniche à la recherche de musiciens
- Embarquez avec So' Danse pour un tour du monde
- Moove Dance célèbre ses 15 ans
- Venez rejoindre les Fourmis de Kopierre
- Appel au Don du Sang
- Embarquement immédiat avec le Quartier Berrioz

## VIE PRACTIQUE - SOCIAL

Pages 31-33

- Inscription pour le Colis des Aînés
- SOLFA, une association aux côtés des Femmes
- Le numéro d'urgence 114 : Un soutien pour les personnes en situation de handicap sensoriel
- Permanences CNL59, ADIL, France Renov, ...
- Mandarine : La Mutuelle pour tous
- Connaissiez-vous les jardins privés partagés ?
- C'est bon pour la planète ! 4 règles importantes pour bien recycler ses bio déchets

## COMMERCE

Pages 34-37

- Portrait de mes commerçants
- De nouveaux professionnels de santé s'installent à Aniche
- Votre marché hebdomadaire évolue !
- Un marathon créatif exceptionnel à Aniche

## EMPLOI

Page 38

- Ensemble pour aGir et Entreprendre
- Aniche vous informe sur l'Emploi
- Les Rencontres de l'Alternance

## EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

Page 30

- Rassemblement Citoyen : Aniche, ma commune, j'y tiens
- Rassemblement National : Plus sûre, plus belle, ma commune avant tout !

## SORTEZ VOS AGENDAS !

Page 39

## LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS

Page 40

### Permanences des élus

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche reçoit sur rendez-vous tous les lundis. Les Adjointes reçoivent en fonction de leur délégation. Prendre rendez-vous par téléphone au 03 27 99 91 11 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

### Au Coeur d'Aniche

Magazine d'informations municipales  
Édition mensuelle exceptée en août  
Directeur de la publication : Xavier Bartoszek  
Conception : Service Communication  
Impression : TS Marketing - Aniche  
Tirage : 4 700 exemplaires

# Monsieur le Maire visite les quartiers



Le Maire, Xavier Bartoszek, vous propose de vous rencontrer à votre domicile. Cette visite permettra de discuter en toute simplicité et autour d'une bonne tasse de café, de la vie dans votre quartier. Le prochain quartier qui sera visité est celui du Sud-Est de la commune (voir la liste des rues ci-après)\*.

Une visite est prévue le lundi 3 juin de 14h à 17h.

Vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ? Rien de plus simple ! Prenez rendez-vous au 03 27 99 91 07.

### \* Liste des rues :

Haut du Boulevard Drion (depuis l'angle de la rue Rousselin jusqu'à l'entrée d'Emerchicourt), rue d'Artois, Cité et cour Belote, rues de Bobingen, de Bretagne, de Flandre, du Hainaut, Kopierre, Laudeau, Léo-Lagrange, Novy-Bor, du Petit Pont, Pierre Joseph Laurent, rue et place de Picardie, de Provence, Rousselin.

## DICRIM,

### Présentation des risques sanitaires

### Pandémie

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document obligatoire qui permet de porter à votre connaissance les risques auxquels vous êtes exposés sur la commune, les mesures prévues pour alerter, protéger, secourir et les conduites que chacun doit tenir en cas d'alerte.

Ce mois-ci, nous vous présentons les risques sanitaires concernant la pandémie.

Le DICRIM est également consultable sur le site officiel [www.aniche.fr](http://www.aniche.fr) dans l'onglet Mairie/Services/Urbanisme/DICRIM.

Pour les habitants ne bénéficiant pas d'internet, un exemplaire papier est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, situé 6 rue Henri-Barbusse.

**Les risques sanitaires**

**PANDÉMIE**

Une pandémie est la propagation d'une nouvelle maladie à l'échelle mondiale.

Les pandémies de grippe sont imprévisibles. Ce sont pourtant des événements récurrents qui peuvent avoir des répercussions considérables pour la santé, la population et l'économie dans le monde.

La préparation et la planification sont des mesures déterminantes pour pouvoir atténuer les risques propres à une pandémie et l'impact de celle-ci.

Lorsqu'un nouveau virus de grippe parvient à infecter un être humain puis à se transmettre d'un individu à un autre, une pandémie est susceptible d'éclater.

Comme l'immunité de l'être humain par rapport à ce nouveau virus est faible, voire inexistante, la pandémie de grippe est susceptible d'atteindre une forte proportion de la population mondiale et mettre à rude épreuve les systèmes de soins de santé.

Une pandémie de gravité moyenne ou de gravité élevée exercera également des contraintes sur d'autres services essentiels et causera des dommages substantiels sur les plans économique et social.

En 2020 et 2021, la ville d'Aniche touchée par la pandémie covid-19 a dû mettre en application les recommandations sanitaires imposées par l'Etat dans les lieux ouverts au publics.

**Adoptons les bons réflexes !**

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins 2 mètres avec les autres
- Saluer sans serrer les mains et arrêter les embrassades
- Porter un masque chirurgical quand la distance de 2 mètres ne peut pas être respectée
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 max)
- Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures
- Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

# Le Mot de l'Adjoint aux finances

## Le budget primitif a été adopté à l'unanimité



Faire un budget, c'est mettre dans un tableau une succession de recettes puis de dépenses, qui permettront de faire vivre dans de bonnes conditions les services municipaux qui ont été créés pour servir la population d'Aniche.

Notre rôle d'élus, c'est bien d'être au service de la population anichoise. Pour établir le budget, quelques principes sont à respecter :

- l'universalité : les dépenses nécessaires à tous les services doivent être inscrites,
- l'annualité : la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre doit être couverte intégralement,
- la sincérité : tous les comptes doivent être exacts,
- l'équilibre : les recettes et les dépenses doivent être égales.

Après réception de l'ensemble des chefs de services et étude des propositions budgétaires, un arbitrage a été fait de manière à présenter au vote, un budget de fonctionnement d'un montant total de 17 194 678,88 € comprenant deux gros chapitres de recettes : les impôts et les dotations (2/3 des recettes) et deux gros chapitres de dépenses : les charges générales et charges de personnel (2/3 des dépenses).

Un excédent non négligeable permet d'affecter 3 786 760 00 € au budget d'investissement et de répondre aux besoins de notre population.

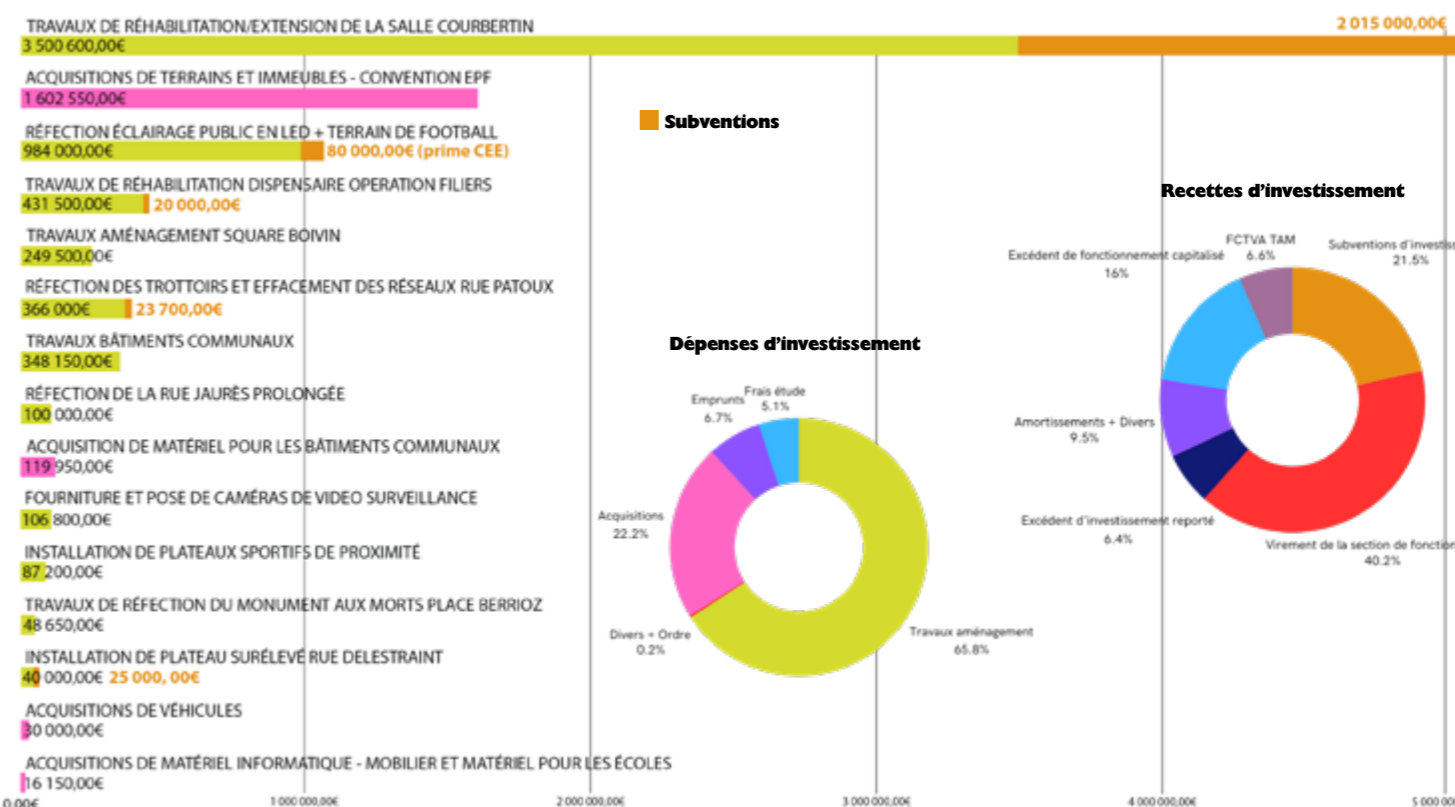
Ce budget d'investissement s'élevant à 9 425 117,01 € permet le remboursement du capital des emprunts, les acquisitions d'immeubles avec l'EPF, la fin des travaux de la salle Coubertin, la construction d'un terrain multisports à Léo Lagrange, la rénovation du parc de luminaires d'éclairage public et des terrains de football, la réhabilitation du dispensaire en pôle santé-famille, les travaux de voirie notamment une partie de la rue Patoux, la création d'un parc urbain en centre-ville, le déploiement de nouvelles caméras, divers travaux dans les écoles...

Il a pour seul objectif de faire en sorte que la vie des anichois soit améliorée et que ces nombreux travaux préparent à un meilleur environnement, à une meilleure qualité de vie, à plus de solidarité, dans ce monde difficile. Je vous en souhaite bonne lecture.

Jean-Claude DENIS, Adjoint aux Finances.

## Les principales lignes d'investissements en 2024

### Les grandes opérations d'investissement



Attention ! Ces sommes ne correspondent pas aux montants totaux des projets mais bien aux sommes affectées à ces opérations pour l'exercice 2024.

## Nuisances Sonores :

### Voisinage perturbé et comportements bruyants



Les nuisances sonores liées aux troubles de voisinage et aux bruits de comportement peuvent avoir un impact significatif sur votre qualité de vie.

Les conséquences de ces nuisances sonores peuvent inclure des troubles du sommeil, du stress, de l'irritabilité, voire des problèmes de santé à long terme.

Les conflits liés aux bruits de comportement peuvent souvent être résolus par une communication ouverte et respectueuse entre les voisins.

Il est important d'aborder le problème de manière calme et constructive pour trouver des solutions qui conviennent à toutes les parties concernées.

Si vous rencontrez des problèmes avec votre voisinage, les médiateurs de la ville d'Aniche sont à votre disposition pour en discuter. N'hésitez pas à contacter Zaccharie Pollet au 06 72 88 65 46 ou Meriem Guirouaou au 06 72 94 57 64.

Voici un rappel des règles à respecter afin d'éviter les troubles occasionnés par ces nuisances sonores :

L'émergence du bruit perçu par autrui ne doit pas être supérieure à 5 dB(A) en période diurne et 3 dB(A) en période nocturne. Ces sons peuvent devenir des nuisances en raison de leur répétition, de leur intensité ou leur durée (article R. 1336-7 du Code de la santé publique).

Il peut s'agir du bruit causé par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête familiale, ...), ou une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, tondeuse, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...), ou un animal.

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'il sont tenus de prendre toutes les dispositions afin d'éviter une gêne pour autrui.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne. L'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est ni répétitif, ni intensif, ni durable dans le temps.

L'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre et ne prend pas les mesures nécessaires pour y remédier.

Une amende forfaitaire peut alors être infligée à l'auteur du trouble, pour un montant de :

- 68 € si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat ;
- 180 € au-delà de ce délai.

De nuit, de 22h à 7h, toute nuisance sonore est considérée comme du tapage nocturne.

Un arrêté municipal, datant du 14 juin 2021, portant sur la réglementation des bruits et prévention des nuisances sonores, interdit les travaux de tonte ou de fauchage réalisés à l'aide d'outils à moteur les dimanches et jours fériés.

En conclusion, les nuisances sonores liées aux troubles de voisinage et aux bruits de comportement sont des problèmes sérieux qui peuvent avoir un impact négatif sur la santé et le bien-être des individus.

Il est crucial de traiter ces problèmes avec sensibilité, respect et communication pour préserver un environnement de vie harmonieux pour tous.

## La propreté des rues est aussi l'affaire des Anichois



Avec l'arrivée du Printemps, la végétation reprend ses droits et s'installe en particulier sur les trottoirs et les caniveaux.

Il vous appartient notamment de désherber le pied de mur de votre habitation, que vous soyez propriétaire ou locataire de votre maison (herbes qui poussent le long du mur ou au seuil de votre habitation).

Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces. Pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes, vous pouvez :

- Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers.
- Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...)
- Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel.
- Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante salée qui fonctionne bien contre les herbes indésirables ou la mousse. En effet, l'eau salée brûle la racine de la plante ou de l'herbe indésirable. Toutefois, prudence ! Une fois l'eau versée, la plante est susceptible de se dessécher très rapidement, il est donc important d'appliquer l'eau salée sans empiéter sur les autres plantes.

## Les poubelles ne doivent plus faire le trottoir Dernier rappel à l'ordre avant les amendes

Des sacs poubelles qui traînent plusieurs jours sur le trottoir (parfois éventrés par des chiens ou des chats errants, ...) ou des containers qui restent 24h/24 sortis devant le pas de la porte, tout cela ne donne pas une très bonne image de notre ville !

Face à ce problème récurrent, la Municipalité va de nouveau engager une campagne de sensibilisation.

Dans un premier temps, les élus, les ASVP ou des employés communaux sillonneront toutes les rues d'Aniche afin d'identifier les contrevenants et des avertissements seront déposés dans les boîtes aux lettres.



Pour rappel, les déchets doivent être présentés dans les bacs à la collecte la veille au soir du jour de la collecte.

Les bacs doivent être rentrés dans les propriétés privées le plus tôt possible après la collecte.

Attention, après cette phase de sensibilisation, les contrevenants risquent une amende de 135 €.



## Rappel des règles de déplacement en trottinette électrique

### Pour une conduite responsable et sécurisée

En ville, que vous soyez sur une trottinette électrique ou tout autre engin de déplacement personnel motorisé, la sécurité de tous dépend du respect du code de la route et des règles liées à la trottinette. Prévenez les accidents, adoptez une conduite responsable !

Il est essentiel de respecter le code de la route lors de l'utilisation de ces engins. Cela inclut le respect de la vitesse limitée de 25 km/h sur les pistes cyclables ou sur la route en l'absence de piste cyclable.

L'âge minimum d'utilisation est de 12 ans, et il est interdit de rouler à deux personnes sur une même trottinette. Il est également important de ne pas utiliser de casque audio ou de kit mains libres pendant la conduite.

Il est obligatoire d'être équipé d'un système d'éclairage et de freinage, de circuler en dehors des trottoirs, de porter des vêtements réfléchissants la nuit et de posséder une assurance de responsabilité civile en cas d'accident.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des contraventions, telles qu'une amende de 135 euros pour circulation sur un trottoir non autorisé ou débridage de l'engin. Rouler avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h peut entraîner une amende de 1 500 €, tandis que ne pas porter de gilet ou d'équipement rétro-réfléchissant en cas de visibilité insuffisante peut entraîner une amende de 35 €. De plus, pousser ou tracter une charge avec l'engin ou se faire remorquer peut entraîner une amende de 35 €.

Il est crucial de prendre en compte ces règles et recommandations pour assurer une utilisation sûre et légale de ces engins. N'hésitez pas à consulter les réglementations locales et à vous familiariser avec les lois en vigueur pour éviter toute infraction.



## La Ville lutte contre la prolifération des rongeurs



Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une campagne de dératisation sera menée le mercredi 22 mai prochain par le laboratoire Logicens, reconnu pour son expertise en la matière.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche préventive visant à assurer un cadre de vie sain et sécurisé pour l'ensemble des résidents de notre commune. La dératisation est une étape essentielle pour prévenir la prolifération des rongeurs et garantir la salubrité de nos espaces de vie.

Ainsi, nous vous encourageons à soutenir cette initiative en permettant aux équipes spécialisées de mener à bien leur mission.

Pour toute information complémentaire concernant cette campagne de dératisation, nous vous invitons à prendre contact avec notre Service Technique au 03 27 92 63 63.

Nous vous informons que des produits raticides sont également disponibles tout au long de l'année au Centre Technique Municipal situé au n°79 rue Jean-Jaurès aux jours et heures d'ouverture habituelle.

## Aniche de nouveau

### Lauréate du Label Zéro Déchet !



Vendredi 29 mars, la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent récompensait les 8 communes lauréates du Label Zéro Déchet.

Dans le cadre de ce label, initié par le SIAVED en 2021, et repris par Cœur d'Ostrevent en 2023, chaque commune candidate s'engage à mener diverses actions dans le but de s'approcher du zéro déchet.

Ce projet, véritable démarche participative, repose sur l'engagement de chacun à adopter des pratiques plus durables dans 3 domaines : les biodéchets (gaspillage alimentaire, compostage, ...), le tri des déchets et l'éco-consommation.

Aniche a su prouver pour l'année 2023 les efforts engagés en matière de responsabilité environnementale et a donc renouvelé l'obtention de son label.

En récompense, elle s'est vu remettre son panneau d'entrée de ville « Commune Zéro Déchet » ainsi que des éco-cups.

## 4<sup>ème</sup> rencontre Énergie du SCOT Grand Douaisis

Jeudi 4 avril, la ville a eu le plaisir d'accueillir, à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati, les conseillers en énergie partagée du SCOT pour évoquer avec les élus et les techniciens du Grand Douaisis la thématique du « solaire thermique et du photovoltaïque ».



À cette occasion, le Maire, Xavier Bartoszek, a pu valoriser la réhabilitation de l'école maternelle Marcel-Cachin et affirmer la volonté municipale d'intégrer autant que possible les énergies renouvelables dans les projets de réhabilitation bâimentaire sur la commune.

Il a également souligné l'importance de sensibiliser les habitants à l'utilisation des énergies propres et de promouvoir les gestes éco-responsables au quotidien.

Les conseillers en énergie ont présenté les avantages et les différentes solutions liées au solaire thermique et au photovoltaïque, encourageant ainsi la transition énergétique sur le territoire.

Cette rencontre a permis d'échanger, de partager des expériences et de créer des partenariats pour favoriser le développement durable de la ville.



## Les enfants à la recherche des oeufs perdus



Dimanche 31 mars, Jour de Pâques, la ville animée d'Aniche a été le théâtre d'une joyeuse et colorée Chasse à l'Oeuf qui a su ravir plus de 150 enfants réunis sur la Place Jean-Jaurès.

L'initiative, portée par le Service Fêtes et Cérémonies, a permis de créer une ambiance chaleureuse et conviviale où régnaient la joie et l'excitation des enfants. Après avoir trouvé les œufs et les noms de la chèvre naine et du mouton, les enfants ont reçu leur récompense chocolatée et se sont maquillés pour l'occasion.

Un grand bravo et un immense merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette belle chasse à l'œuf.

Mais les festivités de Pâques ne se sont pas limitées à cette seule journée. En effet, la veille, le samedi 30 mars,

plusieurs activités étaient proposées aux habitants d'Aniche et aux visiteurs de passage.

Le Secours Populaire Français et l'ALAPAGE ont organisé des chasses aux œufs, offrant ainsi aux participants l'opportunité de vivre des moments de partage et de plaisir en famille ou entre amis.

De plus, un atelier de création de paniers de Pâques a été mis en place par l'association Pakascrap, permettant aux plus créatifs de laisser libre cours à leur imagination et de confectionner des œuvres originales et colorées.

Ces initiatives ont rencontré un franc succès, attirant de nombreux Anichois ainsi que des personnes venues d'ailleurs pour participer à ces activités ludiques et enrichissantes.

Ces événements festifs ont été une véritable réussite, comblant de bonheur petits et grands en cette journée spéciale.



## Deux Noces d'Or célébrées en Mairie

Lundi 1<sup>er</sup> avril et samedi 6 avril, deux couples anichois ont été mis à l'honneur par la ville à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.



C'est dans les murs de l'Hôtel de Ville, salle des Mariages, que le maire, Xavier Bartoszek, dans la tradition, a tenu à honorer ces deux événements.

Il a saisi cette occasion pour réitérer les vœux de mariage de M. et Mme Dupire (photos de gauche) et de M. et Mme Defrance (photos de droite), et les féliciter chaleureusement pour le chemin parcouru ensemble.

**50 ans de vie commune, c'est un véritable symbole d'amour, de patience et de complicité.**



À travers ses mots empreints d'émotion, le Maire a souligné la force et la beauté de l'engagement de ce couple, source d'inspiration pour tous.

Il a rappelé que l'amour et la solidarité dont ils ont fait preuve tout au long de ces années sont des valeurs précieuses qui méritent d'être célébrées.

## Découverte de l'Infanterie

### Un concert à ne pas manquer

Dans le cadre d'un partenariat entre la musique de l'infanterie de Lille, le collège Théodore-Monod, l'Ecole de Musique Municipale Anichoise (EMMA) et la Municipalité, une journée découverte de la musique militaire se tiendra le vendredi 31 mai à la salle de tennis située au 43 rue Delforge.

Au cours de cet événement, un concert sera offert aux élèves des écoles Anichoises, ainsi qu'au public à partir de 19h (ouverture des portes à 18h30).

De plus, les élèves des classes de CE2 des écoles d'Aniche, l'EVA et l'EMMA participeront à une chorale junior composée de 150 choristes, accompagnée par la musique de l'infanterie de Lille.

Cette journée sera une véritable immersion dans l'univers de la musique militaire, permettant aux élèves de découvrir ce style musical et de vivre une expérience unique en compagnie des musiciens professionnels de l'infanterie de Lille.

Cet événement culturel et éducatif, soutenu par la municipalité, vise à sensibiliser les jeunes à la diversité des genres musicaux et à leur offrir la possibilité de découvrir de nouvelles formes d'expression artistique.



## Distribution du cadeau Fête des Mères



Les mamans d'Aniche, qui se sont inscrites en Mairie, sont cordialement invitées à se présenter, munies de leur bon, pour retirer leur cadeau.

La distribution des cadeaux aura lieu le vendredi 24 mai de 9h à 12h sur la Place Jean-Jaurès lors du marché hebdomadaire.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires.

## Appel à figurants pour le tournage d'un film

Vous avez toujours rêvé de faire vos premiers pas au cinéma ? C'est l'occasion de soumettre votre candidature.

La ville d'Aniche accueillera du 5 au 7 mai prochain le tournage du film « La Tournée ».

Cette comédie sera l'occasion de faire participer le public local.

En effet, nous vous proposons de venir incarner des spectateurs (adultes) lors d'une avant-première au sein de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati en figuration.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir nous envoyer par mail à [fcc@aniche.fr](mailto:fcc@aniche.fr) une photo et vos coordonnées complètes (adresse, téléphone, mail).

Le tournage du film aura lieu du 5 au 7 mai.



## Les Rendez-Vous de la Médiathèque

### avec Bébés Lecteurs



Bébés Lecteurs, c'est un rendez-vous mensuel à destination des tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés au minimum d'un adulte ou d'un parent.

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 22 mai et 11 juin à 10h.

### avec l'Heure du Conte

L'Heure du Conte, c'est un rendez-vous mensuel à destination des enfants dès 4 ans, accompagnés au minimum d'un adulte. Venez écouter des histoires pour vous amuser et vous évader !

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 15 mai et 5 juin à 10h.

Ces rendez-vous sont gratuits mais nécessitent une réservation auprès de la Médiathèque Norbert-Ségard par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par mail à [mediatheque@aniche.fr](mailto:mediatheque@aniche.fr).



### avec « Les Bébés d'EMMA »



La Médiathèque Norbert-Ségard en partenariat avec l'Ecole de Musique Municipale Anichoise, vous propose des ateliers uniques spécialement conçu pour les bébés dès l'âge de 3 mois, mettant l'accent sur les échanges sensoriels, tous les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires) à 9h pour les bébés de 3 à 9 mois, à 9h30 pour les bébés de 10 mois à 2 ans et à 10h pour les enfants de 2 à 3 ans.

Les places étant limitées, il est conseillé de réserver dès aujourd'hui par mail à [g.raison@aniche.fr](mailto:g.raison@aniche.fr) ou sur place à la Médiathèque située au 65 rue Patoux ou par téléphone au 06 71 87 54 92 ou au 03 27 92 06 64.



## Olivier de Benoist dans « Le droit au bonheur »

Aniche va vivre en octobre son 4<sup>ème</sup> Festival du Rire du 6 au 31 octobre 2024.

Après Florent Peyre en 2021, Arnaud Tsamère en 2022 et Anne Roumanoff en 2023, la Municipalité vous propose un autre humoriste de renom qui a su se distinguer par un style on ne peut plus singulier : Olivier de Benoist !

Fidèle à lui-même, cet artiste fait rire sur un thème qui lui est cher : la famille, ses failles et ses défaillances, autour des enfants notamment...

Olivier de Benoist, grand nom de l'humour, nous fait la joie de venir à Aniche et vous présentera son nouveau spectacle intitulé « Le droit au bonheur » le dimanche 6 octobre à 16h à la salle Louis-Pol.

Le tarif est fixé à 20 € pour les Anichois et 40 € pour les extérieurs.

Infos et réservations à partir du lundi 6 mai auprès du Service Culturel par téléphone au 03 27 99 91 08 ou par mail à [fcc@aniche.fr](mailto:fcc@aniche.fr).

## Devoir de Mémoire

### Journée Nationale de la Résistance

Une proposition de loi, adoptée le 9 juillet 2013, reconnaît le 27 mai comme Journée Nationale Commémorative de la Journée Nationale de la Résistance.

Cette commémoration aura lieu le lundi 27 mai à 10h45 au Cimetière du Sud où un dépôt de gerbe sera effectué au Caveau du Souvenir à 11h. Un vin d'honneur sera offert aux membres des Sociétés ayant participé à la cérémonie à l'espace d'accueil du cimetière.

### Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

Une Journée d'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine aura lieu le samedi 8 juin.

Le rassemblement est prévu à 9h45 au Cimetière du Sud où un dépôt de gerbes sera effectué à 10h au Caveau du Souvenir. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie aux participants.

### Exposition sur les 80 ans des Bombardements sur Aniche

Erratum dans le précédent numéro : L'exposition sera visible salle Claudine-Normand le 1<sup>er</sup> Mai de 9h à 12h, les 2, 3 et 4 mai de 14h à 17h, les 5 et 8 mai de 9h à 12h (Les 6 et 7 mai seront réservés aux visites scolaires).

# KOPIERRE 2024

Animations et Festivités du 4 mai au 23 juin

## SAMEDI 4 MAI

Élection de Miss Kopierre à 20h à la salle Claudine-Normand  
organisée par Élégance Comité Officiel Miss Ostrevent  
Prix d'entrée : 3€/pers. - Gratuit pour les moins de 5 ans

## DIMANCHE 12 MAI

28<sup>ème</sup> Marche de Kopierre à 9h à la salle Louis-Pol  
organisée par le club "Aniche Marche"

Départ de la salle Louis-Pol pour un parcours de 8 ou 11 km. Prix : 2,50 €/pers. dès 8h15

## SAMEDI 15 JUIN

Ball Trap de Kopierre de 9h à 20h sur la Plaine des Navarres  
organisé par la Société Anichoise de Chasse  
Entrée libre. Buvette et restauration sur place - 1 lot à chaque série

## SAMEDI 22 JUIN

2<sup>ème</sup> Brocante de Kopierre de 8h à 14h en Centre-Ville  
organisée par le club des supporters du SCA "Allez les Tigres"  
Inscriptions les 7 (riverains), 12, 14 et 19 juin en Mairie (salle Domisse) de 14h à 16h  
Infos au 06 25 07 80 88 ou au 06 63 59 44 45

2<sup>ème</sup> Color Run de Kopierre à 17h30 sur la Place Jean-Jaurès  
organisé par l'Aniche Athlétisme Club

Montage du Géant Kopierre dès 14h sur la Place Jean-Jaurès  
par la Confrérie de Kopierre accompagnée toute l'après-midi

D'animations musicales sur la Place Jean-Jaurès  
suivies d'un

Concert "ABBA Troopers" dès 21h sur la Place Jean-Jaurès

## A NE PAS MANQUER DIMANCHE 23 JUIN

Hommage à Alexandre-Joseph Consil dit "Kopierre"  
à 9h30 au Cimetière du Sud

Cortège Folklorique de Kopierre  
Rassemblement à 14h30 - Départ à 15h de la rue Kopierre

Show Case - Concert gratuit de "La Petite Culotte"  
à partir de 18h30 sur la Place Jean-Jaurès

Retrouvez  
un programme détaillé  
des animations  
et festivités  
de Kopierre  
dans le prochain numéro  
Au Coeur d'Aniche n°39  
Juin 2024

## Sorties Cinéma du 2 mai au 26 mai 2024 à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati



### LÉO, LA FABULEUSE HISTOIRE DE LÉONARD DE VINCI

1h37 / Aventure, Animation, Famille  
De Jim Capobianco et Pierre-Luc Granjon  
avec André Dussollier, Stephen Fry, Marion Cotillard, ...

Jeu 02/05 : 16h - Sam 04/05 : 15h



### KARAOKÉ

1h29 / Comédie

De Stéphane Ben Lahcene  
avec Michèle Laroque, Claudia Tagbo, David Mora, ...

Jeu 02/05 : 20h30 - Ven 03/05 : 20h30



### ET PLUS SI AFFINITÉS

1h17 / Comédie

De Olivier Ducray, Wilfried Meance  
avec Isabelle Carré, Bernard Campan, Julia Faure, ...

Ven 10/05 : 15h - Sam 11/05 : 15h



### SOS FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE

1h56 / Action, Aventure, Fantastique

De Gil Kenan  
avec Paul Rudd, Carrie Coon, Finn Wolfhard, ...

Sam 11/05 : 20h30 - Dim 12/05 : 15h  
Mar 14/05 : 20h30



### BLACK FLIES

2h / Drame, Thriller

De Jean-Stéphane Sauvaire  
avec Tye Sheridan, Sean Penn, Michael Pitt, ...

Mer 15/05 : 15h - Ven 17/05 : 15h  
Sam 18/05 : 15h - Dim 19/05 : 15h



### GODZILLA X KONG : LE NOUVEL EMPIRE

1h55 / Action, Fantastique, Science Fiction

D'Adam Wingard avec Rebecca Hall, Brian Tyree Henry, Dan Stevens, ...

Mer 15/05 : 20h30 - Jeu 16/05 : 20h30  
Ven 17/05 : 20h30 - Sam 18/05 : 20h30  
Mar 21/05 : 20h30



### N'AVOUE JAMAIS

1h36 / Comédie

De Ivan Calbérac  
avec André Dussollier, Sabine Azéma, Thierry Lhermitte, ...

Mer 22/05 : 15h - Ven 24/05 : 15h  
Sam 25/05 : 15h



### CIVIL WAR

2h / Drame, Thriller

De Alex Garland  
avec Kirsten Dunst, Wagner Moura, Cailee Spaeny, ...

Mer 22/05 : 20h30 - Jeu 23/05 : 20h30  
Sam 25/05 : 20h30 - Dim 26/05 : 15h

## SÉANCE SPÉCIALE

Hommage au réalisateur Mario BAVA

Vendredi 10 Mai à 20h

### LES VAMPIRES

1h22 / Épouvante - Horreur

Film de Riccardo Freda et Mario Bava avec Gianna Maria Canale, Carlo D'Angelo, Dario Michaelis, ...  
Interdit aux moins de 16 ans



Paris, 1956. Le cadavre d'une jeune femme est retrouvé dans la Seine. Peu de temps après, une comédienne est enlevé dans sa loge. Parallèlement à la police, un jeune journaliste, Pierre Lantin, mène l'enquête sur le mystérieux tueur en série, appelé « le Vampire ». Mais son travail est constamment interrompu par les avances répétées de la belle et riche Gisèle, nièce de la Duchesse du Grand.

## CINÉ-CLUB

Vendredi 24 Mai à 20h

Dans la chaleur de la nuit

1h49 / Policier, Drame

Film de Norman Jewison  
avec Sidney Poitier, Rod Steiger, Warren Oates, ...



Dans une petite ville du Mississippi, un crime vient d'être commis. L'adjoint du shérif arrête un inconnu assis dans le hall de la gare. Il est directement accusé du meurtre : il est Noir et a beaucoup d'argent sur lui. Après vérification de son identité, il s'avère que cet homme est Virgil Tibbs, un policier, membre de la brigade criminelle de Philadelphie. Il est alors relâché sans un mot d'excuse. Son supérieur lui ordonne alors de rester à Sparta et de collaborer avec le shérif Gillespie pour retrouver le meurtrier en question. Tibbs est hostile à cette idée, car il sait que les habitants de la ville se montrent méfiants à son égard. Mais il accepte et commence son enquête.

## SÉANCE SPÉCIALE 25 ANS



Samedi 4 Mai à 20h30

### STAR WARS EPISODE 1

2h13 / Science-Fiction

Film de George Lucas avec Liam Neeson, Ewan McGregor, Nathalie Portman, ...

Le maître Jedi Qui-Gon Jinn et son jeune disciple, Obi-Wan Kenobi, viennent en aide à la très sage reine Amidala, dont la petite planète Naboo est occupée par les droïdes de la Fédération.

Contraints de faire une escale sur l'astéroïde aride Tatooine, Qui-Gon Jinn, Obi-Wan Kenobi et Padmé Amidala rencontrent le petit Anakin Skywalker, un esclave habité par la force.



## Chasse aux Oeufs dans les écoles

Une journée pleine de joie et de surprises à Cachin !



Jeudi 28 mars, s'est déroulée à l'école maternelle Marcel-Cachin une chasse aux œufs qui restera gravée dans les mémoires des petits élèves. Organisée par l'équipe périscolaire dirigée par Nathalie Aouali, cette activité ludique a enchanté les enfants pendant leur pause méridienne.

Les enfants ont exploré chaque recoin de la cour de récréation, rivalisant d'ingéniosité et de rapidité pour dénicher le plus grand nombre d'œufs. Les rires et les cris de joie résonnaient dans l'enceinte de l'école, créant une ambiance festive et conviviale.

À la fin de la recherche des précieux œufs, les enfants ont reçu un cadeau surprise.

Vivement l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette chasse aux œufs qui, à n'en pas douter, promet encore plus de rires, de jeux et de souvenirs magiques pour les petits élèves de l'école maternelle Marcel Cachin !

## Ruée vers l'Oeuf d'Or pour Quévy !

Pendant leur pause méridienne du vendredi 29 mars, à l'initiative d'Angélique Leclercq, l'équipe périscolaire de l'école primaire Maxime-Quévy, dirigée par Chrystel Leclercq, a organisé une activité ludique qui a ravi les enfants.

Ils ont aidé Saturnin le poussin à retrouver les œufs de Mme Colette la Poulette que Bernard le Renard avait dérobés.

Mme Colette la Poulette leur a offert des œufs en chocolat pour les remercier.



## Quévy se sensibilise

au cyber-harcèlement

L'école primaire Maxime Quévy a organisé lundi 25 mars une réunion d'une grande importance sur le thème du cyber-harcèlement.

Les élèves, les enseignants et les parents étaient présents pour discuter des dangers en ligne et des mesures préventives.

Une intervenante de la police, spécialiste en cybercriminalité, a captivé l'auditoire en partageant des conseils cruciaux pour rester en sécurité sur les réseaux sociaux.

Les élèves ont appris l'importance de détecter tout comportement inapproprié en ligne et de solliciter de l'aide en cas de besoin.

Cette réunion a permis de sensibiliser la communauté scolaire à l'importance de la sécurité en ligne et de promouvoir un environnement sain et bienveillant pour tous les élèves.

Il est de notre devoir, en tant que parents, de protéger nos enfants en les sensibilisant et en les guidant dans la lutte contre le cyber-harcèlement.



## Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

### recrutent des volontaires



Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) du Douaisis recrutent des volontaires pour renforcer leurs rangs. Retraités de l'Éducation Nationale, personnes issues de tous les métiers, âgées de plus de 25 ans, tous défenseurs de l'École Publique et de la Laïcité peuvent prétendre à la fonction de DDEN.

Chaque candidature est soumise au Directeur Académique puis au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale avant, si elle est acceptée, d'être signifiée au demandeur. Chaque DDEN est affecté dans une école maternelle, primaire ou élémentaire pour y remplir sa mission à titre bénévole. Il est nommé pour un mandat de 4 ans.

Le DDEN est : ami de l'école publique, médiateur bénévole, militant de la Laïcité, au service des enfants et de l'École Publique, membre de droit du Conseil d'école. Il intervient dans plusieurs domaines : la restauration, la sécurité, les transports, la santé et l'hygiène, les bâtiments et le mobilier, les activités périscolaires.

Il est soutenu et aidé dans sa tâche par une association qui lui apporte conseils, documents officiels, formation, protection contre les dommages subis, l'Union des DDEN du Douaisis, à laquelle il lui est conseillé d'adhérer quand il reçoit sa nomination.

En ces temps où la Laïcité est de plus en plus souvent mise à mal, M. Dominique Drzewiecki rappelle : « Le DDEN a avant tout un rôle d'incitateur et de médiateur. Il doit faciliter les relations de l'enseignant avec la municipalité et les partenaires du système éducatif. Il se doit de faire preuve de vigilance et de défendre les intérêts de l'école en ayant pour but de travailler pour le mieux-être des enfants, au sein d'une école laïque toujours plus accueillante et efficace ».

Des DDEN manquent encore. Dans un monde en pleine mutation, l'école est capitale pour le devenir de nos enfants. Participez à son évolution et à sa transformation. Pour tout renseignement complémentaire vous envoyer un mail à [ddendouaisis@gmail.com](mailto:ddendouaisis@gmail.com) ou contacter son Président au 06 85 10 07 81.



Dans Le Cadre Du Printemps De La Petite Enfance  
0-5ans



## Journée Petite Enfance et Journée Mondiale du Jeu

“Les Olympiades du Rire”

Le samedi 25 mai 2024  
de 14h à 17h

À LAPAGE 35 Rue Delforge



### Avec la participation :

- Association L.A.P.A.G.E (ludothèque, pôle parentalité, ALSH)
- CAMSP
- Crèche
- E.V.S L.E.P.H.A.R.E
- LAEP
- Relais Petite Enfance Intercommunal
- Accueil Périscolaire
- Service Enfance/Jeunesse
- Écoles Maternelles / APE
- Agence O2
- Troupe L'Danse

DÉFILÉ DE PETITS  
CLOWNS À 15H30  
RÉCOMPENSES ET LOTS  
OFFERTS



Restauration sur place

**ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**  
(Enfants accompagnés d'un parent)

Pour tous renseignements :  
Association L.A.P.A.G.E au 09.64.04.96.81  
ou moisdelapetiteenfanceaniche@hotmail.com

# CIRQUE DE FRANCE

Bientôt sur la commune  
d'ANICHE !!!

5 € ENFANTS  
8 € PARENTS

1H30  
DE SPECTACLE

**CIRQUE DE FRANCE**  
DIRECTION DUBOIS

VENEZ VOIR VOS PERSONNAGES PRÉFÉRÉS !!!

**A ANICHE**  
SUR L'ESPLANADE CHARLES DE GAULLE

MER	JUN	VEN	JUN	SAM	JUN	DIM	JUN
12	14	15	16				
A 16H	A 18H	A 16H	A 15H				

**NOUVEAU SPECTACLE**

## Concours de photos au collège sur l'égalité Filles - Garçons

Cette année, Mesdames Marquant et Benazouz, référentes de l'égalité Filles-Garçons au collège Théodore-Monod à Aniche, ont organisé un concours de photographies.

Cette action éducative avait pour but de sensibiliser les élèves et de diffuser une culture de l'égalité au sein du collège. En effet, les inégalités entre filles et garçons sont très présentes dans notre société. Sur les chemins de l'égalité, une priorité : s'attaquer aux stéréotypes de genre ou tout simplement les éviter pour les faire reculer.



Voici un message de Candice Desmons, lauréate en 4<sup>ème</sup> (4G) :

« Peu importe que l'on soit fille ou garçon, nous devons être traités de la même manière. Nous avons aussi tous le droit d'avoir les mêmes envies, car il n'y a pas de couleurs, de tenues, de jeux, de tâches ou de métiers réservés aux filles ou aux garçons ! »

Mmes Marquant Mathilde et Benazouz Kheira remercient chaleureusement tous les élèves qui se sont investis et qui ont participé au concours

ainsi que toutes les personnes qui ont prêté leur image.

Le vote était soumis aux professeurs et personnels du collège, ils devaient élire leur photographie préférée par niveau. Félicitations aux gagnants !

En 6<sup>ème</sup>, nous avons Pintiaux Jules en 6I (1<sup>er</sup>), Helbecque Salomé en 6F (2<sup>ème</sup>) et Maryssael Yona en 6F (3<sup>ème</sup>). Puis, en 5<sup>ème</sup>, nous avons Derambure Léana en 5A (1<sup>ère</sup>), Pierru Timéo en 5A (2<sup>ème</sup>) et Poulet-Synave Ethan en 5G (3<sup>ème</sup>).

Ensuite en 4<sup>ème</sup>, nous avons Bouferguene Eva en 4A (1<sup>ère</sup>), Desmons Candice en 4G (2<sup>ème</sup>) et Drici-Bourghelle Naïlla 4A (3<sup>ème</sup>). Enfin, en 3<sup>ème</sup>, nous avons Pintiaux Louison en 3C (1<sup>ère</sup>), Loucif Solef en 3H (2<sup>ème</sup>) et Hidouche Ryles en 3H (3<sup>ème</sup>).

## « Tout sur les percussions » pour les élèves de 6<sup>ème</sup>



Lundi 25 et mardi 26 mars, tous les élèves de 6<sup>ème</sup> se sont rendus au Conservatoire de Douai pour assister à un concert sur les percussions.

En prolongement de la découverte des familles d'instruments dans leurs cours d'Éducation Musicale, ils ont pu apprécier ce concert pédagogique avec une présentation détaillée d'instruments, des œuvres pour instruments de percussions, percussions corporelles et même batterie de cuisine !

Les musiciens de l'Orchestre de Douai n'ont pas hésité à faire participer les jeunes à ce moment dynamique et participatif très apprécié.



Retrouvez un extrait du concert sur [https://www.youtube.com/watch?v=32ocjWc\\_rXg](https://www.youtube.com/watch?v=32ocjWc_rXg).

## Atelier Parents/Enfants Création d'un photophore maison



Le Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité organise mercredi 15 mai au 1<sup>er</sup> étage de la Maison de l'Enfance René-Chojnacki de 14h à 16h un atelier Parents/Enfants ouvert aux enfants de 6 à 11 ans, accompagnés d'un ou des parents.

Dans un monde de plus en plus numérique, offrir aux enfants et aux parents l'opportunité de se reconnecter à travers des activités créatives peut être précieux.

Venez participer en famille à un atelier ludique sur la fabrication d'un photophore maison.

Lors de cet atelier, petits et grands pourront laisser libre cours à leur imagination en décorant et personnalisant leur photophore avec différents matériaux tels que des papiers colorés, des autocollants, des feutres ou même des éléments naturels comme des fleurs séchées. Chaque création devient ainsi unique et reflète la personnalité de chacun.

La participation à ce temps collectif est gratuite. Elle nécessite une inscription préalable auprès d'Anaïs Pintiaux, psychologue et responsable du Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité, par téléphone au 07 49 73 75 83 ou par mail à [parentalite.lapage@gmail.com](mailto:parentalite.lapage@gmail.com).

## Forum des Parents Peut-on éduquer sans punir ?

Éduquer sans punir est le souhait de tous parents. Même si de nombreuses recherches ont démontré les effets nocifs des punitions, la discipline reste la préoccupation première dans l'éducation des enfants.

Or, nous savons maintenant que l'autodiscipline apporte une plus grande satisfaction aux parents et elle réduit les troubles physiques et psychologiques chez les enfants.

Elle augmente l'estime de soi, le sens de l'initiative, mais aussi la réussite sociale et scolaire.

Vous découvrirez, lors de ce Forum des Parents, les nouveaux moyens susceptibles d'amener les enfants à modifier leurs comportements, et ce, sans avoir recours, ni aux punitions ni aux récompenses.

Ainsi, vous les aiderez à assumer leurs responsabilités et à faire face à leurs propres difficultés.

Venez participer au Forum des Parents sur la thématique « Peut-on éduquer sans punir ? », organisé le mardi 21 mai de 17h30 à 19h30 à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki.

Pour une meilleure participation au Forum des Parents, un animateur accueille votre/vos enfant(s) à la Ludothèque durant cette rencontre collective.

Inscription gratuite et réservation auprès d'Anaïs Pintiaux, psychologue et responsable du Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité, par téléphone au 07 49 73 75 83 ou par mail à [parentalite.lapage@gmail.com](mailto:parentalite.lapage@gmail.com).



## Nouveau succès pour la Finale Départementale U13



Les saisons se suivent et se ressemblent ... ou pas ! Après une édition 2023 sous la pluie, place au soleil (et quelques nuages) en 2024.

Samedi 6 avril, 16 équipes masculines et 8 féminines se sont affrontées autour d'épreuves sportives comme intellectuelles, pour désigner les 2 participants à la Finale Régionale qui se déroulera dans quelques semaines.

Le millier de visiteurs au stade des Navarres a une nouvelle fois salué l'organisation, le savoir-faire et la disponibilité des bénévoles du Sporting Club Aniche.

## Nos judokas ont du talent ! Les Poussins du club de Judo sur les podiums au 2<sup>ème</sup> District

Il est formidable de voir les jeunes poussins du club de judo briller sur les podiums du 2<sup>ème</sup> District à Vieux-Condé ! Avec 11 poussins du club, ils ont su montrer tout leur talent et leur détermination en ramenant pas moins de 8 médailles.

Maria, Théo et Louka se sont illustrés en se classant à la première place, tandis que Yanaelle, Sohan et Yann ont décroché la 2<sup>ème</sup> place. Timéo et Anicet ont quant à eux obtenu la 3<sup>ème</sup> place, et Tilouan, Victor et Lyam ont également réalisé de belles performances, se situant tout près du podium.

Ces résultats prometteurs augurent de belles perspectives pour les Championnats du Nord (animation départementale) qui auront lieu le 26 mai 2024.



## Ishane Hamadi monte sur le podium des Championnats du Nord Séniors



Par ailleurs, mention spéciale à Ihsane Hamadi, qui a brillé lors des Championnats du Nord Séniors en se classant 3<sup>ème</sup> le dimanche 31 mars.

Il est à souligner que Ihsane est Junior 1<sup>ère</sup> année, ce qui met en lumière la qualité exceptionnelle de sa performance. Son parcours est remarquable et démontre son talent et sa détermination à exceller dans sa discipline.

Le comité ainsi que le professeur Alain Guerez (4<sup>ème</sup> dan) sont extrêmement fiers des résultats obtenus par tous ces judokas. Leur travail acharné, leur passion et leur engagement ont porté leurs fruits, et ces succès sont le reflet de leur dévouement et de leur talent.

Félicitations à tous pour ces performances exceptionnelles et souhaitons-leur le meilleur pour leurs futures compétitions !

## Les Étoiles Montantes de la Société Anichoise de Pétanque



La Société Anichoise de Pétanque brille sur la scène nationale et régionale !

Deux champions du Nord, Pruvot Florian et Bauduin Fabien, se préparent et sont qualifiés pour le Championnat de France en septembre après s'être imposés au Championnat du Nord de jeu provençal doublette qui s'est déroulé les 31 et 30 mars dernier à Aulnay-Aymeries.

Leur victoire lors du championnat du Nord les a propulsés au niveau national, et ils sont désormais les champions du Nord.

Le Championnat de France de pétanque aura lieu du 6 au 8 septembre à La Crau. C'est là que Pruvot Florian et Bauduin Fabien tenteront de briller sur la scène nationale. Nous leur souhaitons bonne chance dans cette compétition prestigieuse.

Dumont Michaël et Bronze Nicolas ont malheureusement perdu en demi-finale, mais ils ont quand même réussi à se qualifier pour la Ligue des Hauts-de-France qui se déroulera les 15 et 16 juin prochain dans l'Oise.

C'est une belle opportunité pour eux de continuer à représenter leur club et de montrer leur talent lors de cette compétition régionale. Nous leur souhaitons également bonne chance pour cette prochaine étape de leur parcours sportif.



## Aniche Arts Martiaux Académie une fois de plus Champion de France !



Les titres se cumulent mais ne se ressemblent pas... Une fois de plus les champions du club Aniche Arts Martiaux Académie ont brillé par leurs performances respectives.

Après les titres de l'Open International de Full Contact et du Championnat de France de KMIX MMA, c'est la consécration au Championnat de France de Karaté Contact qui vient de se dérouler à Lyon.

3 athlètes présentés pour 3 podiums obtenus dont le titre si convoité de Champion de France :

Cyril Seidel et Schnaido Ruscart s'inclinent en finale de leur catégorie et obtiennent la médaille d'argent et le titre de Vice-Champion de France.

Mathéo Turut prend sa revanche et décroche en finale par KO à la fin de la 3<sup>ème</sup> reprise le titre de Champion de France !

Aniche Arts Martiaux Académie ne faillit pas à sa réputation et fait briller la ville d'Aniche une fois encore au plus haut niveau national de la Fédération Française de Karaté (Fédération officielle et délégataire).

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez contacter l'AAMA par téléphone au 06 74 12 25 04 ou 06 87 01 82 52

Les disciplines proposées : Boxe Anglaise, Boxe Thaïlandaise, KMIX MMA, Full Contact, Karaté Contact, K1, Kick Boxing, Karaté DO, Body Karaté, Strong, Zumba, Yoga, Crossfit (ouvert à partir de 4 ans pour le karaté et à partir de 7 ans pour les différents styles de boxes).

## Stage pluridisciplinaire à la salle des Arts Martiaux



Plus d'une centaine de participants se sont retrouvés à la salle des Arts Martiaux samedi 6 avril autour de 3 experts qui ont officié dans 4 pratiques différentes mais toutes sous la bannière de la Fédération Française de Karaté.

La matinée a été consacrée à la pratique du Karaté Do et du Body Karaté et l'après-midi à la pratique du Karaté Contact et du Karaté Mix (MMA).

Autour d'une ambiance physique et studieuse, les stagiaires ont pu découvrir et apprécier les enseignements partagés par Elodie Caby, Responsable Nationale de Body Karaté 4<sup>ème</sup> Dan, Christophe Esteban, Expert Fédéral KMIX 7<sup>ème</sup> Dan et Frédéric Koch, Expert Karaté Do & Contact 6<sup>ème</sup> Dan.



Le Maire, Xavier Bartoszek, la 1<sup>ère</sup> Adjointe, Jessica Tanca et l'Adjoint aux Sports, Noël Poignard, étaient ravis de voir évoluer les anichois et des pratiquants venus de toute la France (Oise, Occitanie, Grand Est, ...) au cours de cette journée de stage qui a fait salle comble.

Le Comité Directeur et le Président de Aniche Arts Martiaux Académie ont tenu à remercier vivement les élus pour leur présence et leur soutien.

## Les Anichois se mobilisent pour le Parcours du Coeur



Le Parcours du Cœur organisé par la Fédération Française de Cardiologie, la Municipalité l'Office Municipal des Sports et avec la participation du club « Aniche Marche » un rendez-vous incontournable du calendrier sportif des Anichois.

Dimanche 21 avril, une quarantaine de marcheurs ont participé à cette grande opération de santé et ont effectué un parcours de 8 kilomètres dans la campagne environnante. Le Maire, Xavier Bartoszek, accompagnés d'élus présents au départ, a encouragé les valeureux sportifs.

Le Parcours du Coeur a également eu lieu dans les écoles et collèges, renforçant ainsi la sensibilisation à la santé cardiovasculaire dès le plus jeune âge.

Cet événement a permis à de nombreuses personnes de profiter d'une activité sportive tout en contribuant à leur bien-être et à leur santé.

## Terre de Jeux 2024

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, différentes animations en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques seront organisées tout au long de l'année.

Dernièrement la SOP (Semaine Olympique et Paralympique) a été mise en place dans les écoles de la ville et les enfants ont pu participer aux différents ateliers concoctés par les éducateurs sportifs.

D'autres temps ponctuent le calendrier :

- Le Stage Sport-Nature pour les 11/17 ans, en partenariat avec l'OMS, fin avril-début mai ;
- La Journée Paralympique « Sport et Handicap » le 23 mai en partenariat avec l'AFEJI ;
- La Journée Olympique le 5 juin en partenariat avec le collège Théodore-Monod, ouvert aux 11/17 ans, à partir de 13h30, sur la Plaine des Navarres ;
- Le Passage de la Flamme Olympique le 2 juillet à Douai.

De plus, l'exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté », mise à disposition par la Casden, viendra compléter les différentes animations. Bénéficiant du label « Olympiade culturelle » décerné par Paris 2024, elle propose un récit exceptionnel sur 125 ans d'histoire autour de sportives et sportifs d'exception. Vous pourrez la découvrir tout au long de l'année en mairie et sur les différents événements proposés par le service des sports.



## Un nouvel espace sportif et de bien-être en plein air



Une nouvelle aire de fitness a été récemment installée sur le complexe sportif Léo-Lagrange, offrant aux habitants de la ville la possibilité de pratiquer une activité physique en plein air, en profitant de l'air frais et du soleil.

Les cinq agrès sportifs proposés sur l'aire de fitness permettent de travailler divers groupes musculaires, offrant ainsi une séance complète pour renforcer le corps et améliorer sa condition physique.

L'accessibilité de l'aire de fitness est un autre point fort de cette nouvelle installation. En étant ouverte aux mêmes horaires que la salle de sport, les usagers peuvent facilement combiner une séance de fitness en extérieur avec d'autres activités sportives ou de loisirs proposées au complexe. De plus, l'accès gratuit à l'aire de fitness permet à chacun de profiter des bienfaits de l'activité physique sans contrainte financière.

Que vous souhaitiez tonifier vos jambes, affiner votre taille, renforcer vos bras ou simplement vous maintenir en forme, vous trouverez des exercices adaptés à vos besoins et à votre niveau.



## Un succès pour le Salon du Savoir-Faire et du Faire Savoir

La seconde édition du Salon du Savoir-Faire et du Faire Savoir, qui s'est tenue du 12 au 14 avril à la salle Claudine-Normand, a été une véritable réussite, avec une bonne affluence et une ambiance conviviale. Les exposants présents ont pu partager leur passion et leur expertise avec un public curieux et intéressé.



Les différents métiers représentés lors de cet événement ont permis aux visiteurs de découvrir des professions souvent méconnues, mais pourtant essentielles à notre société. Du tissage artisanal à la menuiserie en passant par la photographie et les épices exotiques, chaque exposant a su mettre en avant son savoir-faire avec enthousiasme et professionnalisme.

Cet événement a également permis de mettre en valeur le dynamisme économique de la région, en mettant en lumière les talents locaux et en favorisant les échanges entre professionnels et particuliers. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir de nouvelles activités et peut-être même trouver des vocations insoupçonnées.

Le Salon du Savoir-Faire et du Faire Savoir a donc été une belle occasion de célébrer la richesse et la diversité des métiers présents dans notre région. L'engouement suscité par cet événement témoigne de l'intérêt grandissant pour les savoir-faire locaux et pour le travail artisanal.

Espérons que cette initiative se renouvellera l'année prochaine pour le plus grand plaisir des professionnels et des visiteurs ou attirera peut-être un futur artisan anichois.

## Les Sélénias d'Aniche

### Des performances éblouissantes

Les majorettes « Les Sélénias d'Aniche » ont fait sensation lors de leurs deux premières sorties, avec des performances remarquables qui ont enchanté le public et les juges.

La première sortie s'est déroulée chez les Amazones de Wallers le 31 mars dernier. Malgré le stress initial d'être les premières à passer, les majorettes ont su briller et ont obtenu un score impressionnant de 85,75 points sur 100. Leur énergie, leur synchronisation et leur passion pour la discipline ont été saluées par tous les spectateurs présents.

La deuxième sortie a eu lieu chez les Ametystes de Valenciennes le 7 avril. Malgré un effectif réduit, les Sélénias ont une fois de plus enflammé la scène et ont obtenu un score satisfaisant de 81 points sur 100. Leur détermination et leur envie de bien faire leur ont permis de se classer à la 8<sup>ème</sup> place sur 13 participants.



Les prochaines sorties des Sélénias promettent également d'être mémorables. Elles se produiront le 8 mai à Dechy pour le gala des Twirlings Star, le 23 juin à Aniche pour le défilé de Kopierre et le 30 juin à Lens pour le gala des Topaz' lensoises.

Les membres de l'association sont déjà impatients de montrer une fois de plus tout leur talent et leur passion.

## Le CACSA célèbre ses 60 ans avec dynamisme et renouvelle ses engagements



Lors de l'Assemblée générale annuelle du CACSA, en présence de Mme Tanca, première adjointe, et de nombreux élus, le Président Rémy Fleury a pris la parole pour remercier les membres, les partenaires, et les élus locaux pour leur soutien indéfectible au fil des années.

La réunion qui a eu lieu le mercredi 20 mars a été l'occasion de saluer l'arrivée de nouvelles associations au sein du CACSA, notamment l'association des légionnaires dirigée par M. Patrick Duroyon et la confirmation du retour de la Force Athlétique comme

association partenaire. En outre, le CACSA a accueilli avec enthousiasme l'association Plumes et Pinceaux, succédant au Cercle Polychrome, qui devient désormais une section à part entière de l'association.

Le président a exprimé sa reconnaissance envers les membres du bureau pour leur engagement et leur disponibilité face à un calendrier parfois exigeant. Il a également souligné le rôle crucial de tous les clubs et de leurs membres, qui incarnent les valeurs de bénévolat et d'engagement tout au long de l'année.

Le 14 septembre prochain, une assemblée générale extraordinaire officialisera le changement de nom de l'association en « CACSA Jacques Corbisez » en l'honneur de son Président fondateur.

## Qui est sage le matin... peut festoyer l'après-midi

L'Association Anichoise pour le Développement des Echanges Internationaux (l'AADEI) a emmené 45 de ses adhérents au « Musée de la Résistance en Zone Interdite » à Denain, puis chez « Le Père Mathieu » à Landrecies, le 21 mars dernier.

Accueillis par les « Conservatrices du Musée » (Paule et Colette, elles-mêmes adhérentes de l'AADEI), les visiteurs ont été invités à parcourir les expositions permanentes et temporaires enrichies des explications passionnées de nos deux guides : « des histoires, des objets... qui ressuscitent des témoignages locaux de la Libération » qui ont amené à « palper » ce passé, à ressentir l'horreur qu'ont vécue les habitants, à mesurer l'honneur gagné par ceux qui ont pu ou su « résister ».



Un peu ébranlés par cette émouvante visite, les anichois ont trouvé le juste réconfort à Landrecies, en entrant dans le restaurant « Le Père Mathieu ».

Un repas, copieux et raffiné, animé par Michel Pruvot, célèbre accordéoniste et ancien élève d'André Verchuren ... impossible de résister à l'invitation d'aller « guincher » sur la piste de danse... !!!

Fatigués mais le cœur léger, heureux de cette journée paradoxale « sage le matin, bouillonnante l'après-midi... », les Amis de l'AADEI ont fini par prendre la seule décision possible, celle d'un retour à Aniche juste avant la tombée de la nuit.

## La Fête des Voisins s'invite à l'ADALA

L'association ADALA, qui œuvre pour le lien social et la convivialité entre les habitants d'un quartier, organise une Fête des Voisins le vendredi 31 mai à partir de 18h à l'espace François-Longelin.

Cette année, l'association a décidé de mettre à l'honneur les voitures de collections, en invitant les passionnés à découvrir des véhicules d'époque.

Pour participer, il suffit de se rendre à l'espace François-Longelin avec une boisson non alcoolisée et/ou des biscuits apéritifs à partager. L'association se charge du reste et promet une soirée animée et chaleureuse, placée sous le signe de la rencontre et de l'échange.

Alors, venez nombreux le 31 mai à partir de 18h à l'espace François Longelin, situé au 26 rue Léo-Lagrange au Champ de la Nation, pour profiter de cette belle initiative de l'association ADALA et passer un agréable moment en compagnie de vos voisins !

Infos et inscriptions par téléphone au 07 68 87 74 92 ou par mail à [contact@adala.fr](mailto:contact@adala.fr).

**ADALA**  
association pour le Développement des Activités et des Liens de Voisins et de Régions

**LA FÊTE DES VOISINS**  
S'INVITE À LA SOIRÉE VIEILLES CAISSES DE L'ADALA

**LE 31 MAI 2024 À PARTIR DE 18H00**  
**À L'ESPACE FRANÇOIS LONGELIN,**  
**26 RUE LÉO LAGRANGE, CHAMP DE LA NATION**

Venez avec une boisson non alcoolisée et/ou avec des biscuits apéritifs !

infos et inscriptions  
au 07 68 87 74 92  
ou [contact@adala.fr](mailto:contact@adala.fr)

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

## Embarquez avec So' Danse

**EMBARQUEZ AVEC So' Danse AIRLINE**

POUR UN **TOUR DU MONDE**

**LE DIMANCHE 19 MAI**

OUVERTURE DES PORTES 17H30  
DEBUT DU GALA 18H30  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

TICKET  
ENTRÉE 3€

SALLE DE TENNIS - 43 RUE DELFORGE - 59580 ANICHE

## Moove Dance célèbre ses 15 ans !

**MOOVE DANCE**  
CÉLÈBRE SES **15 ANS**

**SAMEDI 25 MAI 19H30**

Salle Léo Lagrange Aniche  
Ouverture des portes à 19H00

7€ - DE 8 ANS  
3€ - DE 8 ANS

Restauration sur place

Moove Dance Aniche  
@moovedanceaniche  
moovedanceanicheoutlook.fr

heloasso Grill Alibaba Aniche

## Venez rejoindre les Fourmis de Kopierre



Les « Fourmis de Kopierre » est un club qui a pour but de divertir et de mettre en contact nos anciens, les sortir de leur isolement et leur permettre de partager des moments de convivialité par le biais d'actions tout au long de l'année (repas, sorties, lotos, ...).

Les Fourmis de Kopierre se réunissent tous les jeudis après-midi de 13h30 à 18h à la salle Kopierre pour s'adonner à des jeux de société, belote, ... et partager une bonne tasse de café et un morceau de tarte.

Vous êtes intéressés ? Contactez Bruno Cotton par téléphone au 07 50 40 62 81.

La cotisation annuelle s'élève à 25 € par personne.

## Appel au Don de Sang

**DON DE SANG**  
Privilégiez le rendez-vous !

**ANICHE**

**MERCREDI 5 JUIN**  
**10h à 12h30**  
**14h à 18h**

**Salle Claudine-Normand**  
3 rue Henri-Barbusse

Inscription sur :  
<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/92690/sang>

Renseignement au 03 28 54 22 58

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

## L'OHMA à la recherche de musiciens



L'Orchestre d'Harmonie Municipal d'Aniche est à la recherche de nouveaux musiciens pour rejoindre ses rangs.

L'OHMA est composé de passionnés de musique de tous âges et niveaux, qui se réunissent régulièrement pour répéter et se produire lors de concerts et événements locaux.

Les personnes intéressées sont invitées à se rendre **vendredi 17 mai à la journée Portes Ouvertes** à partir de 19h au Pôle Culturel, situé 65 rue Patoux, pour en savoir plus sur les modalités d'inscription.

C'est une occasion unique de faire partie d'un orchestre dynamique et passionnant.

Plus d'infos au 06 46 36 52 24.

## Embarquement immédiat avec le Quartier Berrioz



L'Association du Quartier Berrioz est ravie de vous proposer une expérience de voyage unique à bord d'un train à vapeur jusqu'au Crotoy, à travers des paysages variés et pittoresques.

Offrez-vous un moment d'évasion et de découverte au cœur de la nature le samedi 6 juillet au prix de 45 € par adulte et 40 € par enfant de moins de 10 ans.

Le programme s'annonce riche en activités et en surprises. Une escale est prévue à Argoules pour la visite de la conserverie St Christophe, au prix de 1,50 € par personne.

Ensuite, direction St Valery sur Somme pour un déjeuner libre. En option, vous aurez la possibilité d'embarquer à bord du train à vapeur au tarif de 13,5€ pour les adultes, 9€ pour les enfants de 4 à 16 ans (gratuit pour les moins de 4 ans). Vous pourrez ainsi découvrir la magnifique baie de Somme avant d'arriver au Crotoy pour une pause quartier libre.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 28 juin, dernier délai. Inscription auprès de Mme D. Derain au 06 07 02 73 40 ou M. Pakosz au 06 10 49 89 83 ou Mme Bernard au 06 38 50 98 79 ou par mail à [assoberrioz2014@gmail.com](mailto:assoberrioz2014@gmail.com).

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION

### Rassemblement Citoyen : Aniche, ma commune, j'y tiens

Après avoir vilipendé les retraités en les assimilant à des privilégiés et stigmatisé les privés d'emplois comme des assistés, le gouvernement s'attaque aux travailleurs du privé et du public en souhaitant prolonger de manière significative le délai de carence en cas de maladie. Ah, la brillante idée : punir les malades pour leur impardonnable crime de... tomber malades. Voilà qui va sûrement stimuler l'économie.

De plus, alors qu'ils étaient acclamés comme des héros durant la crise du Covid, nos agents des services publics se retrouvent de nouveau en première ligne, mais cette fois, des critiques gouvernementales, qui ne les trouveraient plus assez « efficaces ». Quelle honte !

Ces politiciens libéraux se lèvent sûrement chaque matin en se demandant : « Comment puis-je compliquer la vie des gens aujourd'hui ? », et tout ça sous le regard complice des élus du Rassemblement national. Acrobates en politique, qui jonglent entre démagogie et hypocrisie, et votent en réalité toujours contre l'augmentation des salaires ou la taxation des plus riches, et sont les premiers, aux côtés du gouvernement, à soutenir les mesures qui assèchent les financements publics.

Quant à nous, nous serons toujours aux côtés de ceux qui se battent au quotidien pour maintenir les rouages essentiels du service public. C'est dans ce contexte que nous saluons, dans le cadre du vote du budget, la décision de la Municipalité d'attribuer une prime de pouvoir d'achat à nos précieux agents municipaux, et la discussion sur la possibilité d'une mesure similaire pour les agents contractuels de droit privé. Bien loin d'être des fainéants, ils sont les piliers sur lesquels repose notre quotidien, et il est grand temps que leur dévouement soit enfin reconnu à sa juste valeur.

Rémy Fleury, Conseiller Municipal.

### Rassemblement National : Plus sûre, plus belle, ma commune avant tout !

Chères Anichoises et Anichois

Le gouvernement va encore imposer une cure d'austérité à tous les Français. Après les avoir condamnés à travailler deux ans de plus en reculant l'âge de la retraite à 64 ans, le gouvernement veut s'attaquer aux chômeurs, considérant que le chômage est une situation choisie alors qu'elle ne l'est pas.

Cette réforme, si elle aboutit, sera profondément injuste. Une injustice sociale de plus de la part de ce gouvernement ! Ce dernier envisage également de faire des milliards d'économie sur le dos des collectivités et de nos communes, là encore, c'est une injustice alors qu'elles sont un bouclier pour les plus précaires d'entre nous, au travers du CCAS et de l'aide sociale. Vous pouvez compter sur les élus du Rassemblement National pour défendre les ANICHOIS et les FRANÇAIS.

Gisèle Jacquemart, Conseillère Municipale.

## Inscription pour le Colis de Noël des Aînés

Dès aujourd'hui, notez dans vos agendas que les inscriptions pour le Colis des Aînés (âgés de 68 ans et plus) se feront du lundi 2 septembre au lundi 30 septembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au Centre Communal d'Action Sociale.

Aucune inscription ne sera prise en compte au-delà de ces dates. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La livraison à domicile se fera uniquement pour les personnes très âgées ou souffrant d'un handicap les empêchant de se déplacer. Les personnes valides devront impérativement venir chercher leur colis le jour de la distribution.



## SOLFA, une association aux côtés des Femmes



SOLFA, cinq lettres qui veulent dire beaucoup. SOLidarité Femmes Accueil est une association qui vient en aide aux femmes victimes de violences, notamment conjugales.

L'antenne de Douai, située au 30 rue de la Cloche, propose un service d'accueil de jour et un service d'écoute.

Les femmes victimes peuvent venir à n'importe quel moment de la journée pour se reposer ou prendre du temps pour elles. Des activités y sont proposées.

SOLFA les accompagne également dans toutes leurs démarches, notamment judiciaires, et pour trouver un nouveau foyer. Elle dispose d'une dizaine de places d'hébergement. Des collectes de produits d'hygiène sont régulièrement organisées pour les aider.

Des permanences sur rendez-vous peuvent également être planifiées au Centre Communal d'Action Sociale d'Aniche.

N'hésitez pas à contacter l'association SOLFA au 07 66 12 09 20 ou au 03 27 98 05 98.

## Le numéro d'urgence 114

### Un soutien pour les personnes en situation de handicap sensoriel

En France, le numéro d'urgence 114 est un réseau national de communication pour les personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques. Ce numéro a été créé pour permettre à ces personnes de contacter les services d'urgence en cas de besoin, en utilisant des moyens de communication adaptés à leur handicap.

Le 114 est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et permet aux appelants de contacter les pompiers, la police ou le SAMU. Pour ce faire, plusieurs moyens de communication sont mis à disposition, tels que la visio-interprétation, la messagerie instantanée, le SMS ou encore par l'application mobile « Urgence 114 » ou le site internet [www.info.urgence114.fr](http://www.info.urgence114.fr).





## Permanences

### CNL59, ADIL, France Rénov', ...

Problème de justice, de logement, de maladie, ou simplement un conseil ou de l'aide, des permanences gratuites sont régulièrement assurées à Aniche :



#### Permanences CNL59 (Confédération Nationale du Logement)

les mercredis 22 mai et 12 juin de 9h à 12h au Centre Communal d'Action Sociale.  
Infos au 03 20 07 09 58 ou à [contact@cnl59.fr](mailto:contact@cnl59.fr).

#### Permanences ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

sur RDV les vendredis 7 juin et 5 juillet de 14h à 16h30 à la Maison « France Services ».  
Infos au 03 59 61 62 59 ou à [contact@adilnfdc.fr](mailto:contact@adilnfdc.fr).

#### Permanences SOUHA dans le cadre de l'OPAH-RU

les vendredis 7 juin et 5 juillet de 8h30 à 12h au Centre Communal d'Action Sociale.

#### Permanence France Rénov'

sur RDV le mercredi 22 mai de 14h à 17h à la Maison « France Services ».  
Infos au 06 33 78 82 10 ou à [info-energie@cc-coeurdostrevent.fr](mailto:info-energie@cc-coeurdostrevent.fr).

#### Permanences des Impôts

sur RDV tous les vendredis de 8h45 à 11h45 à la Maison France Services.  
Infos au 03 27 93 48 48 ou sur [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr) - rubrique « Contact et RDV ».

#### Permanence des Conseillers Départementaux

Les Conseillers Départementaux Charles Beauchamp et Maryline Lucas assureront une permanence en Mairie de 18h à 19h le mercredi 12 juin.

#### Permanences du Secours Catholique

sur RDV les mardis 7 et 21 mai au Centre Communal d'Action Sociale.  
Infos au 06 59 06 56 15.

## Connaissez-vous

### les Jardins privés partagés ?

Ce dispositif assez novateur s'adresse à tout habitant possédant un jardin qu'il ne peut ou ne souhaite pas entretenir mais qui accepte de le mettre à disposition d'un habitant qui n'a pas de jardin et qui souhaiterait en cultiver un.



Encadrée par une charte de bonne conduite et une convention d'occupation à titre précaire, et sous la coordination d'un agent dédié de la Ville, cette démarche se veut participative, conviviale et intergénérationnelle.

Afin de réfléchir à la mise en place de cette action sur la commune, nous recherchons :

- Des accueillants : habitants propriétaires d'un terrain souhaitant mettre à disposition une parcelle de terrain dans le cadre du dispositif « jardins privés partagés » ;
- Des accueillis : habitants sans terrain souhaitant cultiver bénévolement une parcelle de terrain mise à disposition par un autre habitant.

Pour en savoir plus et si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Caroline Hoffman, au CCAS d'Aniche, par téléphone au 03 27 99 91 09.

## C'est bon pour la planète !

### 4 règles importantes pour bien recycler ses biodéchets

Le compostage est un processus biologique de dégradation, de transformation et d'assainissement de la matière organique (des végétaux aux épluchures de légumes en passant par les feuilles mortes et les restes de repas, etc...) se déroulant à l'aide de bactéries, champignons, insectes, d'eau et d'oxygène, dans le but de créer un amendement naturel.

Composter permet de réduire de 30 % la quantité de déchets destinés à la poubelle d'ordures ménagères.

Quelques règles doivent cependant être respectées :

- Réduire en morceaux ou broyer les déchets organiques ;
- Mélanger les matières brunes sèches (pailles, feuilles mortes, ...) et les déchets verts humides (tonte de pelouse, restes de légumes, ...) ;
- Maintenir une bonne humidité pour éviter une mauvaise décomposition ;
- Aérer et brasser de temps en temps après la mise en tas de déchets.



Retrouvez le guide du compostage à la maison sur le site internet de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent : <https://coeurdostrevent.fr/dechets/reduire-vos-dechets/>.

## Mandarine : La Mutuelle pour tous

Votre Municipalité se mobilise pour votre santé et vous donne la possibilité d'adhérer à une mutuelle pour tous : la Mutuelle de l'association Mandarine.



Notre commune n'est en aucun cas distributeur du contrat, ni engagée financièrement. Chaque habitant de la commune choisit de souscrire ou non.

En négociant des tarifs groupés, l'association Mandarine propose à ses adhérents des garanties santé performantes et peu coûteuses.

Cette mutuelle a pour objet de faire gagner en pouvoir d'achat les administrés de la commune (économie moyenne réalisée entre 300 € et 1 000 € par an).

Si vous souhaitez faire un comparatif ou avoir d'avantages d'informations sur la mutuelle (garanties, tarifs, services, rendez-vous individuel), elle est à votre écoute.

N'hésitez pas à contacter votre conseillère représentante de l'Association Mandarine, Mme Caillierez Catherine, par téléphone au 03 21 73 10 75 ou 09 75 20 55 51 ou par mail à [caconseils@outlook.com](mailto:caconseils@outlook.com) ou vous rendre sur place au n°78 rue Jean Lebas à Auberchicourt.

## Portrait de mes commerçants

### Dany Charette a repris l'école de conduite La Pyramide le 1<sup>er</sup> avril dernier



Dany a toujours été liée à la Ville d'Aniche dans le cadre de son parcours professionnel.

De formation commerciale, elle a d'abord travaillé pour le magasin ED pendant une petite dizaine d'années.

À sa fermeture en 2018, elle a décidé de transformer cette période difficile du licenciement économique en opportunité et a entamé une reconversion pour devenir enseignante de la conduite et de la sécurité routière.

Elle obtient son titre professionnel en 2020 et cherche son 1<sup>er</sup> emploi. Elle est alors recrutée, de nouveau sur Aniche, par Déborah Stienne, à l'époque gérante de l'auto-école La Pyramide.

Après un démarrage ralenti en raison de la période COVID, elle commence les accompagnements d'élèves en juin 2020.

Près de 4 ans après, Déborah Stienne cède l'école de conduite pour se consacrer à d'autres projets et trouve en Dany, naturellement, une repenseuse de confiance.

Actuellement, Dany est en formation Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Responsable des unités d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite et finalise la reprise de l'entreprise.

Rien n'a changé pour les élèves qui gardent une équipe de 2 enseignants collaborateurs (en plus de Dany), disponibles en proximité, dynamiques, impliqués et à l'écoute des besoins des jeunes, publics majoritaires de l'auto-école.

L'école est spécialisée dans la formation au Permis B et propose différents parcours uniquement sur boîte manuelle :

- Conduite accompagnée dès 15 ans
- Permis B traditionnel dès 16 ans
- Conduite supervisée à partir de 18 ans

Pour rappel, le passage du permis de conduire est possible dès 17 ans depuis janvier 2023. Il est également possible d'opter pour un forfait code seul avec apprentissage en présentiel dans les locaux de l'auto-école, au n°65 rue Barbusse, et/ou à distance via Prépacode.

Toute l'équipe met un point d'honneur à transmettre le savoir-faire de la conduite manuelle avec une pédagogie adaptée aux élèves et à leurs difficultés et veille à ce qu'une relation de confiance s'installe entre enseignants et apprenant.

Vous souhaitez apprendre la conduite en alliant sécurité et plaisir, n'hésitez pas à contacter Dany et ses collaborateurs par téléphone au 09 79 62 00 78 ou 06 86 51 26 01 ou par mail à [aepyramide59@gmail.com](mailto:aepyramide59@gmail.com).

### Protégez-vous avec ALLIANZ !



Allianz, l'un des plus grands groupes d'assurances au monde, est présent dans la région avec 3 agences à Aniche, Cambrai et Le Cateau, et bientôt une 4<sup>ème</sup> à Pecquencourt qui ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> septembre.

Cela fait maintenant 2 ans que l'agence Allianz s'est installée à Aniche, avec Madame Stéphanie Sapin et Monsieur Jean Desrousseaux, associés depuis 17 ans.

Spécialisés respectivement dans le Professionnel, les mutuelles

collectives et le Patrimoine pour l'un, et dans les domaines Agricole - Commune pour l'autre, ils forment une équipe expérimentée à l'écoute de leurs clients qu'ils soient particuliers et/ou professionnels.

Ils travaillent en équipe avec Séverine à temps complet, ainsi qu'une personne en contrat d'apprentissage.

« L'écoute et l'accompagnement de nos clients sont nos priorités, d'où l'importance de la proximité pour développer une relation de confiance durable » confirme Stéphanie Sapin.

Spécialisée dans les assurances auto, habitation, santé, prévoyance, protection juridique, emprunteur, mutuelle, placements, professionnels et entreprises, l'équipe d'Allianz Aniche peut également s'occuper gratuitement de vos démarches pour votre carte grise.

L'agence est également spécialisée en assurance agricole, assurance vie, assurance collective, assurance construction et assurance flotte & garage mais aussi dans les mutuelles adaptées aux seniors qui leur permettent de bénéficier de 20 % de réduction.

Pour chaque nouveau client, une réduction de 25% est offerte. Allianz est également associée à Carglass et offre la franchise en cas de sinistre.

Adhérents à l'UCAA, ils font également du parrainage avec de nombreux commerçants locaux, offrant une carte cadeau aux clients qui recommandent Allianz à leur entourage.

L'équipe d'Allianz met l'accent sur la relation humaine, l'accompagnement, l'aide et le service client. Elle est également partenaire des Jeux Olympiques et d'autres grandes compagnies internationales.

N'hésitez pas à contacter Allianz par téléphone au 03 74 95 23 90, par mail à [dsp.aniche@allianz.fr](mailto:dsp.aniche@allianz.fr) ou vous rendre directement à l'agence située au 16 rue Patoux.

Plus d'informations sur le site <https://agence.allianz.fr/aniche-59580-H99436> ou sur la page Facebook : [Allianz Jean Desrousseaux & Stéphanie Sapin](#).

## De nouveaux professionnels de santé s'installent à Aniche

À partir du 6 mai, Aurore Ropars Debève, diététicienne, nutritionniste, vous accueille à la maison médicale d'Aniche, 19 rue des 3 sœurs Fogt.

Vous avez besoin d'apprendre à connaître les aliments, en faire votre allié à travers une alimentation qui correspondra à vos goûts et besoins ? Vous souhaitez prévenir certaines maladies ou revoir l'alimentation de votre famille ?

Aurore vous conseille de manière individualisée pour vous apprendre à être autonome et serein face à vos choix alimentaires. La prise de rendez-vous se fera sur la plateforme Doctolib.



Madame Fatima Saadi, infirmière libérale, s'est récemment installée à l'étage du n°22 Place Jean Jaurès.

Auparavant en exercice sur Denain, Madame Saadi a souhaité se lancer dans un nouveau challenge en développant son propre cabinet et a choisi la ville d'Aniche pour le faire.

Les soins pourront se faire à domicile ou sur place, au cabinet.

Vous pouvez la joindre par téléphone au 06 61 88 90 32 ou prendre rendez-vous sur la plateforme Doctolib.



## Votre marché hebdomadaire évolue !

Le marché hebdomadaire du vendredi matin et sa vingtaine de commerçants non sédentaires tiennent une place importante dans la redynamisation du centre-ville.

C'est pourquoi la ville va tester différentes actions pour le rendre encore plus vivant et attractif.

- Ouvrez grand vos oreilles car depuis le 12 avril, vous pouvez faire vos emplettes en musique grâce à la sonorisation de la place Jean Jaurès et bénéficier des informations culturelles (programme du cinéma, animations à venir telles que concert, festivités locales, ...). Un bon moyen de vous rappeler lors de votre balade du vendredi matin les occasions de sortir et de vous divertir dans votre ville !
- De même, une fois par mois, une animation sera proposée sur le marché : intervention d'associations locales, actions en lien avec les festivités (Kopierre, fête de la musique, fête des mères, ...) ou animations commerciales.
- Enfin, et afin de faciliter l'accès au marché pour les personnes non véhiculées et présentant des difficultés de déplacement (âge, maladie, handicap), un système de navette gratuite va être expérimenté.

Un agent viendra vous chercher à domicile pour vous déposer au plus près du marché et vous ramener chez vous une fois vos achats réalisés.

Afin de vérifier votre éligibilité et vous inscrire à ce nouveau service, vous pouvez contacter Caroline Hoffman au CCAS d'Aniche, par téléphone au 03 27 99 91 09.



## Un marathon créatif exceptionnel à Aniche

Notre ville a accueilli les 12 et 13 avril dernier la 1<sup>ère</sup> édition de l'opération « Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce ».

A cette occasion, ce sont 8 locaux commerciaux vacants qui ont été rouverts, près de 60 coachs et équipiers mobilisés, et plus de 5 000 votes recueillis dans le cadre du vote du public sur les réseaux sociaux ! 8 porteurs de projets sur les 14 participants ont été récompensés le samedi lors de la clôture de l'événement.

Après un travail de 36 heures avec les coachs et une présentation orale devant une nombreuse assistance, c'est finalement Carla-Marie avec sa gaufrierie mobile « La Bise à Denise » qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix, suivie de peu, en seconde position, par La Fabrik et son showroom de meuble en bois de palette de récupération, puis, 3<sup>ème</sup> sur le podium, Mani et Ayoub avec leur restaurant thaïlandais.



D'autres participants se sont vu remettre les prix :

- espoir (Alésio et son projet de restaurant italien ainsi que Sébastien pour son projet de maintenance et reconditionnement informatique) ;
- coup de pouce (Cédric et sa boutique de manga) ;
- coup de cœur (Iréna et sa boutique spécialisée pour chiens et chats).

Suite au vote sur les réseaux sociaux, le public a récompensé Vanessa pour son projet de boutique anti gaspi.



Monsieur le Maire a conclu l'événement en félicitant l'ensemble des participants d'avoir relevé le défi de cet exercice intense qui demandait courage, remise en question et dynamisme. De l'avis de tous, cet événement hors normes a produit en peu de temps une dynamique positive et une solidarité locale forte.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés par le biais du Facebook de la Ville et du mensuel des suites données à cet événement avec, nous l'espérons, quelques installations commerciales à venir très rapidement sur la commune !



## Ensemble pour agir et Entreprendre

Vous souhaitez entreprendre et vous avez besoin d'aide pour réussir votre création d'entreprise ?

Monter votre projet avec votre conseiller BGE, trouver les financements et développer les compétences indispensables avec les formations dispensées. On en parle ? La BGE tiendra une permanence les jeudis 2, 16 et 30 mai de 13h30 à 17h au Centre Communal d'Action Sociale.

Prenez rendez-vous auprès de votre conseiller BGE par téléphone au 03 20 19 20 00 ou par mail à [douaisis@bge-hautsdefrance.fr](mailto:douaisis@bge-hautsdefrance.fr) ou sur le site [www.bge-hautsdefrance.fr](http://www.bge-hautsdefrance.fr).



## Aniche vous informe sur l'Emploi

Pour vous conseiller et vous aiguiller dans votre recherche d'emploi ou de formation, Aniche se mobilise et organise, en partenariat avec d'autres communes et des acteurs de l'emploi, des événements adaptés à votre situation.

Vous trouverez ci-dessous les opportunités à venir sur le territoire :

Rendez-vous le mardi 7 mai à 9h pour une Réunion d'Information Recrutement Toyota Boshoku à Hornaing  
Infos auprès de votre Conseiller France Travail ou en cliquant sur : [mesevenementsemploi.francetravail.fr](http://mesevenementsemploi.francetravail.fr)

Rendez-vous le jeudi 6 juin pour une Journée Rouletabosse au Point Info Jeunes d'Aniche  
Infos par téléphone au 03 27 89 60 08 ou au 03 27 87 89 11

## Les rencontres de l'Alternance

Venez rencontrer votre futur centre de formation !  
**MERCREDI 15 MAI - 13h à 17h**  
Salle des fêtes Jules Fromont  
Rue Jean Jaurès à Lambres-lez-Douai

Ligne 14 ou 15 arrêt mairie de Lambres-lez-Douai  
Inscriptions

Logo M (Mise à l'emploi des jeunes de 16 à 29 ans)  
Logo République Française  
Logo France Travail  
Logo Nord  
Logo Confiance par l'Union européenne  
Logo Nord  
Logo Douaisis  
Logo Centre d'Outreval  
Logo Petite Enfance

## SORTEZ VOS AGENDAS !

- |  |  |
|--|--|
| Le 2 mai<br>Permanence BGE   | Le 27 mai<br>Journée Nationale de la Résistance                |
| Du 4 mai au 23 juin<br>Festivités de Kopierre                        | Le 30 mai<br>Permanence BGE                                    |
| Du 5 au 7 mai<br>Tournage du film « La Tournée »                     | Le 31 mai<br>Concert de l'Infanterie                           |
| Le 7 mai<br>Permanence du Secours Catholique                         | La Fête des Voisins s'invite à l'ADALA                         |
| Réunion d'Information Recrutement Toyota Boshoku                     | Le 3 juin<br>Le Maire visite les quartiers                     |
| Le 15 mai<br>Les Rencontres de l'Alternance                          | Le 5 juin<br>Don de sang                                       |
| L'Heure du Conte   | L'Heure du Conte   |
| Atelier Parents/Enfants :<br>Création d'un photophore maison         | Le 6 juin<br>Journée Rouletabosse                              |
| Le 16 mai<br>Permanence BGE  | Le 7 juin<br>Permanence ADIL                                   |
| Le 17 mai<br>Portes Ouvertes de l'OHMA                               | Permanence SOLIHA  |
| Le 19 mai<br>Embarquez avec So' Danse pour un tour du Monde          | Le 8 juin<br>Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine |
| Le 21 mai<br>Forum des Parents :<br>Peut-on éduquer sans punir ?     | Bébés Lecteurs   |
| Permanence du Secours Catholique                                     | Le 12 juin<br>Permanence CNL59                                 |
| Le 22 mai<br>Campagne de dératisation                                | Permanence des Conseillers Départementaux                      |
| Bébés Lecteurs   | Les 12, 14, 15 et 16 juin<br>Cirque de France à Aniche         |
| Permanence CNL59   | Le 5 juillet<br>Permanence ADIL                                |
| Permanence France Rénov'   | Permanence SOLIHA  |
| Le 24 mai<br>Distribution du cadeau de la Fête des Mères             | Le 6 juillet<br>Voyage au Crotoy avec le Quartier Berrioz      |
| Le 25 mai<br>Journée Mondiale du Jeu et Journée de la Petite Enfance | Du 2 au 30 septembre<br>Inscription pour le Colis des Aînés    |
| Moove Dance célèbre ses 15 ans                                       | Le 6 octobre<br>Spectacle d'Olivier de Benoist                 |

# LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS

Chaque mois, la Municipalité vous invite à remonter le temps à travers l'Histoire de notre commune. Une formidable occasion pour certains de découvrir les moments insolites qui ont ponctué notre histoire locale, et pour d'autres, de faire de formidables retrouvailles en ravivant des souvenirs. Ce mois-ci nous remontons le Temps de la musique du 43<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, il y a 50 ans...

Depuis l'année dernière, le collège Théodore-Monod et le 43<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Lille ont engagé un parrainage de Classe Défense concrétisé par différentes actions. Bientôt, les élèves chanteront avec la fanfare de cette unité.

Mais le saviez-vous, la très réputée musique de ce régiment était venue à Aniche, il y a cinquante ans pour un anniversaire particulier : les vingt ans de la reprise des fêtes de Kopierre.

C'était le 23 juin 1974, sous la direction, de son chef de corps, le capitaine Phillibert, la phalange avait offert le matin un concert exceptionnel sur la place Jaurès puis participé au cortège folklorique de l'après-midi.

